

BILAN D'ACTIVITÉ du CODESEN

2018



- 1. Préambule**
- 2. Travaux 2018**
- 3. Budget et moyens**
- 4. Liste des membres**

Soutenu par :



1. PREAMBULE

Le **CO**nseil de **D**éveloppement **E**conomique **S**ocial et **EN**vironnemental du pays de Saint-Malo constitue un organe consultatif, un cadre de discussion et de proposition permettant l'implication des acteurs socio-économiques aux réflexions, projets et actions, conduits à l'échelle du pays **et des Communautés du pays**, par les élus locaux.

Lancé dans le prolongement de la démarche de révision du projet de territoire 2012-2013, il s'appuie sur deux organes : une assemblée et un bureau.

Deux missions principales pour ses membres :

- **Représenter l'expression de la société civile** en émettant des avis sur les politiques publiques, projets de territoire, schémas d'aménagement, etc. menés par les collectivités locales.
- **S'auto-saisir de sujets afin de les porter à la connaissance des élus et du grand public.**

Organisation :

- Un bureau et une assemblée
- 5 sections :
 - Sections issues de la démarche de révision du projet de territoire*
 - Section 1 - Economie Emploi Formation
 - Section 2 - Habitat Construction Logement Aménagement
 - Section 3 - Transport Déplacement Infrastructure
 - Section 4 - Santé Culture Sport
 - Section 5 - Energie Mer Littoral Foncier

L'assemblée rassemble les personnes (hors élus communautaires et agents publics) qui ont participé, participent ou souhaitent participer aux travaux du pays, dans le cadre de ses commissions, comités et groupes de travail. **Composée de 130 structures et « citoyens motivés », elle représente aujourd'hui environ 220 personnes.**

Ses membres sont régulièrement sollicités pour exprimer leurs avis sur différentes thématiques ou projets menés à l'échelle du pays : l'aménagement du territoire, les priorités de développement, la mobilité, l'agriculture etc. Des démarches similaires se mettent en place à l'échelle des Communautés depuis 2018.

Le bureau est l'organe opérationnel du CODESEN. Il est composé de vingt acteurs socio-économiques, représentatifs des 5 sections. **Ses membres sont étroitement associés aux travaux conduits par le pays : orientations stratégiques, aménagement, etc. Il exprime la voix de la société civile par la réalisation de contribution notamment, et assure un lien entre les membres de l'assemblée et les élus.**

La Charte de fonctionnement du CODESEN est disponible sur le site internet du pays, rubrique [Qui Sommes-nous > CODESEN](#)

2. LES TRAVAUX 2018

La concertation en chiffres. 2018 c'est ...

- ✓ 4 réunions de bureau :
 - Groupes de travail : mobilités douces, habitat participatif
 - Projet de Territoire du pays de Saint-Malo
 - Contrat de partenariat Région pays (CUP)
 - Fond Européen pour les Affaires Maritimes et de la Pêche (FEAMP) (CML)
 - InterScoT de la Baie du Mont-Saint-Michel
 - Election Présidence 2018 - 2020

- ✓ 8 réunions du Comité Unique de programmation (CUP), instance chargée de sélectionner les projets bénéficiant d'un soutien financier dans le cadre du Contrat de partenariat.

- ✓ 4 réunions de la Commission Mer et Littoral (CML), instance chargée de sélectionner les projets bénéficiant d'un soutien financier dans le cadre du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP).

- ✓ 1 thématique abordée lors de temps de concertation organisés par le pays, 1 première participation à la Conférence des Maires et 1 avis officiel :
 - Projet de territoire 2018

- ✓ 2 auto-saisines et 8 temps d'échanges sur des thématiques que les membres du CODESEN souhaitent porter à la connaissance des élus et du public :
 - Groupe de travail Mobilités douces - Réflexion sur *Comment favoriser l'usage du vélo au quotidien ?*
 - Sondage en ligne puis rencontres-débats pour la création d'Habitats Participatifs sur le territoire.

- ✓ 1 assemblée générale pour présenter les travaux réalisés et nourrir les réflexions liées au Projet de territoire du pays de Saint-Malo.

- ✓ 2 thématiques abordées lors de temps de concertation organisés par la C.C. Côte d'Emeraude :
 - Les défis de la mobilité du futur - (23/04 – Pleurtuit)
 - Ateliers « Les services vélos à développer sur le territoire »

- ✓ 1 thématique abordée lors de temps de concertation organisés par la C.C. Bretagne Romantique :

- Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) – 7 temps d'échanges
- ✓ 1 thématique abordée lors de temps de concertation organisés avec Saint-Malo Agglomération :
 - Démarche citoyenne Habitat Participatif – Commission Habitat (05/09)
- ✓ 3 réunions du Réseau des conseils de développement bretons
 - Rencontre des conseils de développements Pays maritimes (19/02 – Brest)
 - « Assises citoyennes de la mer » (22/11 - Brest)
 - Assemblée Générale (17/12 - Corseul)
- ✓ 3 nouveaux membres au sein du Bureau - 11 nouveaux membres au sein de l'assemblée
- ✓ 5 temps de concertation organisés par la Région Bretagne :
 - « Les territoires innovent : Campagnes et villes : cultivons les liens » (31/01 - Pontivy)
 - « Assises régionales de la vie associative » (14/04 - Saint-Brieuc)
 - « Apprendre de, par et pour la mer ; Quel dispositif d'accompagnement en 2018 ? » (02/07 - Saint-Lunaire)
 - « Rencontres internationales du patrimoine maritime et littoral » (01 et 02/10 - Saint-Malo)
 - « BREIZH' COP - COP Territoriales » (02/10 – Melesse)
- ✓ 11 temps de concertation organisés par divers acteurs locaux :
 - « Programme Mobilité Durable » organisé par l'ADEME (23/01 - Saint-Brieuc)
 - « Le PNR : où en est-on ? » organisé par Cœur Emeraude (01/02 - Léhon)
 - "Brexit : enjeux et avenir de la pêche, la conchyliculture et l'agriculture ?" organisé par l'ACCETEM (07/04 - Saint-Malo)
 - « La Transition sans rupture a-t-elle un sens ? » organisé par 6j'ose, le réseau Cohérence, en lien avec le CODESEN et la Breizh Cop (13/04 - Saint-Malo)
 - Conférence « Mutations contemporaines et développement local, un enjeu pour notre territoire » par Yves Morvan, ancien Président du Conseil Économique et Social de Bretagne (28/05 - Saint-Malo)
 - « 1er Carrefour départemental du Vélo » organisé par le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine (10/06 - La Chapelle-Bouëxic)
 - « Assemblée Générale COEUR Emeraude » (19/06 - Saint-Samson-sur-Rance)
 - « Consultation des professionnels de l'immobilier » organisé par Emeraude Compétences MFR (18/09 - Saint-Malo)
 - « Connect'Eco - la rencontre des décideurs économiques » Organisé par la CCI 35, Saint-Malo Agglomération et Saint-Malo Entreprises (01/10 - Saint-Malo)
 - « Les institutions consultatives en santé : une médiation démocratique ? » organisé par la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Bretagne (16/11 – Rennes)
 - Projection-débat du film « Regards sur nos assiettes » organisée par l'association Des Idées Plein la Terre (30/11 – Dol-de-Bretagne)

Loi NOTRe - Lien avec le pays et les Communautés du pays

- ✓ La loi NOTRe du 7 Août 2015 stipule que « *toute intercommunalité de plus de 20.000 habitants doit se doter d'un Conseil de Développement* » (individuel ou mutualisé). **Les 4 Communautés du pays de Saint-Malo ont délibéré en 2017 pour acter la poursuite de la concertation locale à l'échelle du pays par le biais du CODESEN.**
- ✓ A travers les nominations de nouveaux membres intégrant le Bureau, le CODESEN veille à aller vers une représentation équilibrée de chaque EPCI. **Poursuite en 2019.**
- ✓ La concertation à l'échelle de chaque communauté se poursuit en 2018 avec la participation de membres du CODESEN à un échange sur *Les défis de la mobilité du futur* organisé par la C.C. Côte d'Emeraude ainsi qu'aux réunions de co-construction du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la C.C. Bretagne Romantique. Pas moins de 7 temps de concertation ont été mis en place : 3 réunions liées à la Mobilité ; 3 réunions liées à l'Energie et aux Bâtiments ; 1 consultation citoyenne. **Poursuite en 2019 auprès des 4 communautés.**

Loi Egalité et Citoyenneté

- ✓ La loi Egalité et Citoyenneté du 27 Janvier 2017 impose la parité femmes-hommes dans les instances de démocratie participative et la représentation des différentes tranches d'âge.
- ✓ Suite au départ de 2 membres féminines du Bureau en Juin 2018, les membres du Bureau privilégient depuis systématiquement les candidatures féminines lors des appels à candidatures. **Poursuite en 2019.**
- ✓ Au 20/12/2018 : 26,8 % de femmes au sein de l'Assemblée, 15 % de femmes au sein du Bureau (*pour rappel, au 20/12/17 : 25 % de femmes au sein de l'Assemblée, 21% de femmes au sein du Bureau*).

Contrat de partenariat région pays : participation à la mise en œuvre du contrat, à la procédure de revoyure et au FEAMP

- ✓ Suite à la co-signature en 2015 du Contrat de partenariat Région-pays, un Comité unique de programmation a été mis en place en 2016. Ce comité est chargé de la mise en œuvre du contrat de partenariat et a pour fonction d'auditionner les porteurs de projet et de décider de l'octroi des aides. Il est composé de 49% de membres publics et de 51% de membres privés issus du Conseil de développement. Ce comité s'est réuni 8 fois en 2018. **Poursuite en 2019. Une réunion le 3^{ème} mardi de chaque mois est déjà planifiée pour ce comité.**
- ✓ Dans le cadre de la gestion du FEAMP (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche), les pays de Saint-Malo et de Dinan ont déposé une candidature commune

qui a été validée par la Région Bretagne. Une commission Mer et Littoral a été constituée en 2016-2017, avec des représentants titulaires et suppléants des principales organisations locales liées à la mer et au littoral (pêcheur, conchyliculteur, transporteur...), ainsi que des représentants des conseils de développement avec pour mission de présélectionner les porteurs de projets éligibles au FEAMP. La commission a été installée le 16 Janvier 2018 et s'est réunie 4 fois en 2018.

Poursuite en 2019. Les réunions sont mises en place en fonction des projets présentés ou des besoins d'animation.

Projet de Territoire 2018 du pays de Saint-Malo

- ✓ Suite à une première présentation, les membres du bureau du CODESEN ont souhaité rencontrer le Bureau du pays de Saint-Malo afin de formuler une demande : dépasser le cadre de la concertation règlementaire (*un avis officiel*) et mettre en place un véritable temps de concertation avec l'assemblée du CODESEN et la garantie d'une prise en compte des idées soumises. Cette demande a été acceptée.
- ✓ Participation des membres de l'assemblée à des ateliers basés sur la « première copie » du projet de territoire (les actions à visée opérationnelle envisagées à échéance 2020) – AG du CODESEN du 18/06. Le pays de Saint-Malo a pris en compte un grand nombre d'idées soumises par le CODESEN pour sa copie finale du Projet de Territoire.
- ✓ Les membres du Bureau ont formulé une nouvelle demande : dépasser une nouvelle fois le cadre de la concertation règlementaire et mettre en place un nouvel échange. Les membres du Bureau ont été invités à la Conférence des Maires (04/12 – Saint-Pierre-de-Plesguen) afin d'avoir un dernier échange avec les élus.
- ✓ Le bureau a adressé un avis officiel au pays de Saint-Malo, qui a été pris en compte par les élus du territoire lors de l'adoption du Projet de Territoire en Décembre 2018.



Poursuite en 2019 avec le suivi de l'accomplissement du Projet de Territoire et une association programmée des membres du CODESEN à la mise en œuvre de plusieurs actions (mobilité, métiers en tension, cartographie offre de santé, potentiels énergétiques locaux, etc.)

Groupe de travail *Mobilités douces*

- ✓ Suite à une consultation auprès de l'assemblée et du bureau du CODESEN, un groupe de travail Mobilités Douces a été constitué fin 2017 afin de répondre à la question *Comment favoriser l'usage du vélo au quotidien ?*

- ✓ Depuis fin 2017, 8 réunions de travail ont été organisées au cours desquelles les membres du groupe de travail :
 - ont sollicité des acteurs locaux (publics, privés, associatifs) afin de mieux connaître les initiatives locales,
 - se sont réunis afin d'élaborer un document permettant de porter à la connaissance des élus et du grand public les bonnes pratiques et les exemples à suivre.
- ✓ L'idée générale : tout le monde peut s'inspirer de ces bonnes pratiques et peut favoriser l'usage du vélo au quotidien.

Présentation du travail réalisé aux élus du pays de Saint-Malo en Janvier 2019 avant une communication plus large.

Démarche citoyenne *Habitat participatif*

- ✓ En partenariat avec un collectif d'associations, le CODESEN a mis en ligne une consultation pour permettre à des personnes intéressées pour concevoir et habiter dans un habitat participatif sur le territoire de se manifester et de se rencontrer.
- ✓ Habitat participatif : habitat où chacun dispose de son espace personnel et d'espaces partagés comme un jardin, une salle de réception, des chambres d'amis, un local matériel, etc. « *Ensemble et chacun chez soi !* »
- ✓ Plus de 80 personnes ont répondu à cet appel en remplissant un questionnaire très précis sur leurs souhaits, leurs besoins en termes d'espaces communs et privés, leurs budgets, le nombre de personnes, etc. Fin 2018, 3 groupes de personnes ont été constitués (critère : la localisation souhaitée). Ces personnes se réunissent de manière autonome pour construire leur projet. L'objectif est que ces personnes aillent présenter leur projet aux collectivités locales et/ou à un bailleur social ou qu'elles se lancent de manière autonome. **Poursuite en 2019.**



Assemblée générale – 18 juin 2018 – Salle polyvalente de la Ville-Es-Nonais

Suite à la relance de la concertation en 2013, le CODESEN réunit une fois par an les membres de l'assemblée. Ordre du jour :

- ✓ Retours sur les derniers travaux du CODESEN
 - Mobilités Douces : Comment favoriser l'usage du vélo au quotidien ?
 - Habitat Participatif : Consultation pour la mise en place de projets concrets
- ✓ Ateliers de concertation sur le Projet de Territoire du pays de Saint-Malo

- Ateliers thématiques : Développement économique, Formation et Emploi ; Aménagement, Habitat et Foncier ; Transport et Mobilité ; Service à la population, Santé, Sport, Culture ; Développement durable.
- Echanges sur les actions envisagées par les élus d'ici à 2020 et propositions de nouvelles actions

70 personnes étaient présentes, parmi elles :

- ✓ Des membres de l'assemblée du CODESEN
- ✓ Des membres du bureau du CODESEN
- ✓ Des élus du bureau du Pays de Saint-Malo
- ✓ Des agents du Pays



Compte-rendu disponible sur le site du pays.

Participation au réseau des Conseils de développement

Les 24 Conseils de développement bretons sont associés dans un réseau, permettant les échanges d'expérience et d'outils, favorisant leur rôle d'experts locaux.

Travaux suivis par le CODESEN :

- ✓ Suivi de la contractualisation avec le Conseil Régional et mise en œuvre des CUP,
- ✓ Impacts des lois *NOTRe* et *Égalité et Citoyenneté* sur l'organisation des conseils de développement,
- ✓ Assemblée Générale du réseau (17/12 – Corseul)
 - Ateliers et échanges « Quels territoires demain en Bretagne, et quelles coopérations ? »
 - Echange sur la place des Conseils de Développement dans la concertation nationale annoncée par le Président de la République et devant avoir lieu au 1^{er} trimestre 2019.

Poursuite de l'implication au sein du réseau en 2019. Axes validés : la formation des chargé-e-s de mission et des bénévoles à l'évaluation des politiques publiques.



Renouvellement de l'assemblée et du bureau

- ✓ L'assemblée du CODESEN compte 11 nouveaux membres :
 - Pascale CHOLEAU, GIT de la Baie du Mont-Saint-Michel
 - Esther DUBOIS, Comité Mondial d'apprentissage tout au long de la vie
 - Mathilde RENVESADE, Association « Digital Saint Malo »
 - Bruno BOULC'H MASCARET, Citoyen
 - Frédéric LEHOBEY, Entreprise Proxience
 - Vincent JARY, Citoyen
 - Philippe LE ROY, Association Agendaou.fr
 - Benoît CHAMBONCEL, Citoyen
 - Philippe RENAN, Crédit Maritime Grand Ouest
 - Franck MORAULT, Citoyen
 - Marc LEMOINE, C.C. Bretagne Romantique

- ✓ Le bureau du CODESEN a été en partie renouvelé suite à l'intégration de membres de l'assemblée :
 - Marion CHALOT, Crédit Agricole Ille-et-Vilaine
 - Jean-Pierre ROUSSEAU, Association A Vélo Malo
 - Damien ROTY, Citoyen

Election Présidence 2018 - 2020

Lors de la réunion du Bureau du 26 Septembre 2018, Monsieur Pascal LECLER, Président du Comité Départemental des Pêches et des Elevages Marins, a été élu président pour 2 ans, succédant ainsi à Monsieur Pierrick AUVRAY, Président de la Délégation Saint-Malo de la C.C.I. d'Ille-et-Vilaine.

Augmentation des moyens d'animation

- ✓ Le bureau du CODESEN a souhaité faire évoluer la concertation classique, qui apparaît comme dépassée par rapport aux attentes de la population (*Baromètre de l'opinion des Français sur la concertation locale et la prise de décision publique - 2017 - Res Publica et Harris Interactive*)

- ✓ D'après l'article L5211-10-1 du Code général des Collectivités territoriales : « *L'intercommunalité veille aux conditions du bon exercice des missions du Conseil de Développement* »

- ✓ Afin de permettre au CODESEN d'agir à l'échelle de chaque communauté et à l'échelle du pays, d'aller au-delà des avis émis sur les politiques publiques et d'avoir la capacité de s'autosaisir de sujets que l'instance souhaite porter à connaissance des élus et du public, le pays de Saint-Malo a permis au CODESEN d'obtenir plus de moyens d'animation. **Mise en place d'un 2/3 temps d'animation depuis début 2018.**

3. BUDGET ET MOYENS

Budget 2018

Dépenses	Montants	Recettes accordées	Montants	Taux
	TTC		TTC	
Charges à caractère général <i>Dont :</i> <i>Location immobilière</i> <i>Maintenance - Fournitures</i> <i>Adhésion au</i> <i>Réseau des conseils de développement bretons</i>	11 943,38 €	Région Bretagne	25 000 €	45,83 %
Animation <i>Dont :</i> <i>Frais d'animation des réunions</i>	1 351,63 €	Pays de Saint Malo	29 554,63 €	54,17 %
Charges de personnel <i>Dont :</i> <i>Chargé de mission Animation (0,67 ETP)</i> <i>Assistant (0,34/6,2 ETP)</i> <i>Directeur (0,34 / 6,2 ETP)</i> <i>Charges patronales</i>	41 259,62 €			
TOTAL	54 554,63 €		54 554,63 €	100 %

Depuis 2018, le Pays de Saint-Malo divise l'ensemble des coûts de fonctionnement sur l'ensemble de ses missions au prorata des équivalents temps plein afin d'évaluer de manière très précise le coût de chacune de ses actions. Cela implique l'affectation de charges à caractère général supplémentaires au CODESEN, charges qui étaient auparavant incluses au budget général. Par ailleurs, l'augmentation des charges de personnel s'explique par l'augmentation des moyens d'animation début 2018 (passage de 0,34 à 0,67 ETP).

Moyens

Pour fonctionner le CODESEN dispose de moyens alloués par le pays de Saint-Malo :

- ✓ un chargé de mission à temps partiel (0.67 ETP),
- ✓ un outil intranet, une page internet et une lettre d'information,
- ✓ une aide du Conseil régional à hauteur de 25 000 €, sur présentation de budget prévisionnel (80%).

4. LISTE DES MEMBRES

Composition du Bureau du CODESEN, au 20 Décembre 2018.

Prénom	Nom	Organisme
Secteur Economie-Emploi-Formation		
Pierre-Yves	CHEVALIER	CCI Ille-et-Vilaine Délégation Saint-Malo
Michaël	CORLOU	Mission Locale
Marie-France	FERRET	Horizons Solidaires
Jean-Luc	GRIFFON	Professionnels du tourisme Dinard Côte d'Emeraude
Dorian	MARIE	Association Des Idées Plein La Terre
Secteur Habitat-Construction-Logement-Aménagement		
Jean-Christophe	BETTLER	Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Patrick	LUDE	Emeraude habitation
Secteur Transports-Déplacements-Infrastructures		
Françoise	GATIER	Association 6 J'ose
Xavier	GEORGELIN	Société EVEN
Jean-Pierre	ROUSSEAU	Association A Vélo Malo
Secteur Santé-Culture-Sports		
Loïc	FREMONT	Si tous les Ports du Monde
Pierre	LEFILLEUL	Union Départementale des Associations Familiales
Serge	MILLET	Association Familles rurales
Damien	ROTY	Citoyen
Jean	SMITH	Comité Départemental Olympique et Sportif
Secteur Energie-Mer-Littoral-Foncier		
Marion	CHALOT	Crédit Agricole Ille-et-Vilaine
Christophe	GALLAIS	Association La Peniche Saint-Malo
Pascal	LECLER	Comité Départemental des Pêches et des Elevages Marins
Jean-Baptiste	MAINSARD	Chambre d'agriculture
<i>Une place au sein du Bureau à pourvoir au 20/12/2018</i>		

Lors de la réunion du Bureau du 26 Septembre 2018, Monsieur Pascal LECLER, Président du Comité Départemental des Pêches et des Elevages Marins, a été élu président pour 2 ans.

La liste des membres de l'assemblée du CODESEN est disponible sur le site internet du pays, rubrique [Qui Sommes-nous > CODESEN](#)